

# COMPTE RENDU DES TRAVAUX

DE L'ANNÉE 1910

---

MES CHERS COLLÈGUES,

Je me conforme à la sage disposition instituée par nos statuts, qui chargent le Président de clore l'année par le compte rendu des travaux de la Société.

Il ne s'agit pas seulement de rappeler ici, une fois encore, le titre des ouvrages qui ont fait l'objet de communications lues au cours de nos séances, qui ont été annoncés dans les ordres du jour, constatés par les procès verbaux, et qui doivent être en partie publiés dans nos Annales. Ces publications, quels que soient leur importance et leur intérêt, ne sauraient donner en effet qu'un aperçu de ce qu'on peut appeler la physionomie de notre Société. En ce qui concerne cet ordre de nos travaux, nous pouvons constater avec satisfaction que cette année ne le cède en rien aux précédentes, et que grâce à la prudence du Bureau et au désintéressement de nos collègues, nous avons pu parer à la petite crise dont nous étions menacés par l'abondance des mémoires écrits fournis par nos collègues. Je me bornerai en ce moment à la simple nomenclature des sujets qui ont fait l'objet de communications lues en séance :

M. GUIDONET DE VALLIER : *Le Compagnonnage des Chapeliers bruxellois (1576-1709)*, compte rendu.

M. LEGRAND : *Les grandes Crues de la Marne à Château-Thierry, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.*

M. le Capitaine DURR : *Notice sur l'Église d'Étampes.*

M. POMMIER : *Excursion à La Ferté-Milon, Marolles et Bourgfontaine, compte rendu.*

M. DERAINE : *La Conversion et les dernières années de La Fontaine. — Réjouissances à Château-Thierry et à La Ferté-Milon, à l'occasion de la paix de Ryswick (1697). — La Fontaine et les ducs de Bouillon. — Une Lettre inédite de La Fontaine.*

M. MAUSSENET : *Le Vin de Champagne. — Origine de la dénomination du lieudit « le Poteau », près de Chalons sur-Vesle.*

M. Fréd. HENRIET : *Les Ouvrages d'épigraphie campanaire de M. Berthelé. — Compte rendu de la Fête d'inauguration de la Statue de Racine enfant à La Ferté-Milon.*

M. MAURICE HENRIET : *Notices bibliographiques. — Parentés et relations de la famille Racine.*

M. LUCIEN BRIET : *La Crypte de Chézy-sur-Marne.*

Si nous avons pu parfois éprouver la crainte de voir épuiser la matière qui fait l'objet restreint de nos travaux dans notre région, le nombre et la variété des sujets que je viens de rappeler démontre que cette crainte doit être dissipée.

Si importants d'ailleurs qu'ils soient, ils ne constituent pas à eux seuls, ai je dit, la vie de notre Société. Aux communications écrites, nous devons ajouter ce que nous appelons les rapports verbaux, c'est à-dire les rapports sommaires faits sur divers sujets certes intéressants, mais qu'il suffit d'analyser dans les procès-verbaux de séance pour être rappelés et utilisés suivant les circonstances.

Il en est de même pour le compte rendu des principaux travaux des autres Sociétés. En effet les relations que nous entretenons avec un grand nombre de Sociétés donnent lieu à l'échange de publications dont nous pouvons faire notre profit, et qu'il importe de faire connaître avant de les classer dans notre bibliothèque. Cet échange de communications provoque aussi quelquefois des échanges de visites entre Sociétés voisines, au grand avantage de tous. C'est ainsi que nous nous félicitons d'avoir reçu cette année, de nos collè-

gues de Meaux, une visite qui entraînera la réciprocité de notre part et qui nous a valu déjà de précieux concours.

L'usage de consacrer au cours de l'année une séance à quelque excursion choisie, présente l'avantage soit de nous faire découvrir des choses inconnues, soit de nous montrer sous un jour nouveau celles que nous pensions déjà connaître. C'est ce qui nous est arrivé cette année dans notre excursion à La Ferté Milon, à l'église de Marolles et à Bourgfontaine, où nous avons eu la bonne fortune d'être guidés et documentés par notre érudit collègue, M. l'abbé Devignes, curé de La Ferté-Milon, et par M. Royer, membre de la Société d'archéologie de France. A l'intérêt de la visite s'ajoute le charme de passer une journée dans une intimité plus grande que ne le permet la solennité relative de nos séances.

Puisqu'il a été donné à notre arrondissement de posséder à la fois La Fontaine et Racine, contemporains, compatriotes et alliés, rien ne peut nous laisser indifférents de ce qui les touche. Aussi notre Société a-t-elle été largement représentée aux fêtes organisées par notre collègue, M. le curé de La Ferté Milon, sous la présidence de M. Jules Lemaitre, à l'occasion de l'érection à La Ferté-Milon de la statue de Racine enfant, qui donne à sa ville natale les traits de son illustre enfant tel qu'il était à l'âge où il l'a quittée pour accomplir ses destinées.

Je ne puis non plus passer sous silence un fait intéressant pour notre Société, qui s'est produit cette année. Le 26 juin dernier, M. Cochery, ministre des finances, étant venu à Château Thierry pour présider à l'inauguration de divers établissements publics, a exprimé le désir de visiter l'appartement privé et le cabinet de travail de La Fontaine. Bien que cette visite fût imprévue, votre Bureau n'a pas été pris au dépourvu, et votre Président entouré des membres du Bureau et de plusieurs autres collègues, a reçu le ministre au seuil des locaux affectés à notre Société. Il l'a complimenté, l'a remercié de l'hommage rendu à la mémoire de

notre illustre fabuliste et de l'honneur fait à notre Société par la présence d'un membre du Gouvernement de la République. Le ministre a parcouru avec un visible intérêt l'humble logis évoquant de si grands souvenirs, et dans un entretien familial avec plusieurs de nos collègues, il a bien voulu exprimer sa satisfaction de sa visite. Enfin il a tenu, en prenant congé, à féliciter notre Société de son organisation et de son installation dans la maison du fabuliste.

Quand on parle de La Fontaine, mes chers Collègues, les fictions poétiques sont bien permises. Il me plaît donc d'imaginer que si La Fontaine, averti de la visite du ministre, avait quitté les Champs-Élysées pour venir lui faire les honneurs de la vieille demeure où il a vu le jour, il aurait sans doute présenté à M. Cochery une requête, dans le genre de celle qu'il adressa à Fouquet pour la reconstruction du pont de Château-Thierry, dans laquelle il l'aurait humblement prié de s'intéresser à sa maison natale, dont l'état de délabrement commence à inquiéter tous les amis du fabuliste.

Je ne doute pas un instant que ce plaidoyer *pro domo* aurait été favorablement accueilli ; on ne saurait résister à un appel de La Fontaine. Pour revenir à la réalité, exprimons le vœu que les demandes qui pourront être adressées dans le même but par les concitoyens du fabuliste, reçoivent en souvenir de lui un accueil aussi bienveillant que celui qui aurait été réservé à son épître, et espérons que le nécessaire sera fait pour assurer la conservation d'une demeure classée cette année même, sur notre initiative, comme monument historique, et par conséquent deux fois digne d'intérêt.

Enfin, je dois adresser un dernier adieu aux collègues dont nous avons eu à déplorer la perte cette année.

Demeuré fidèle à notre Société, malgré son âge et son éloignement, M. Gustave Henriot a longtemps rempli avec zèle les fonctions de trésorier qu'il n'a résignées que contraint par la maladie.

M. Guidonet de Vallier, admis récemment dans notre Société, y tenait déjà une place qui nous faisait concevoir de

légitimes espoirs pour l'avenir, et nous avait communiqué d'intéressants travaux.

Je ne saurais terminer ce compte rendu sans féliciter nos collègues qui ont manifesté leur dévouement à notre Société en lui apportant le plus précieux concours, dans un moment où la maladie d'un de nos zélés collaborateurs nous privait de son habituel dévouement.

JULES HENRIET.